AGENCE MAMU INNU KAIKUSSEHT

Rapport annuel 2016-2017

AGENCE MAMU INNU KAIKUSSEHT
283-A Boulevard des Montagnais
Sept-Îles, Qc. G4R 5R1
Tel : 418-962-0103 ou 1-877-962-5229
www.l-amik.ca

Légende des photos de couverture :

Photo principale de couverture :
L'équipage du Pied Berçant, bateau de l'AMIK, lors de la saison de pêche au crabe 2017 © Éli Laliberté

Bande de photos, de gauche à droite :
-Oursins récoltés en 2016 lors du projet d'évaluation de biomasse d'oursins dans le fjord du Saguenay © AMIK
-Projet d'évaluation de biomasse de pétoncle en 2016 © AMIK
-Suivi des zosteraies et de la biodiversité des poissons 2016 © AMIK

Crédits Photos :

Toutes les photos du rapport, à moins de mention contraire : © AMIK

Rédaction du Rapport :

Équipe de l'AMIK

SOMMAIRE

Mot du Président 2

Mot du Directeur général 3

1. Direction générale 4
1.1 Vie démocratique et gestion 4
1.1.1 Conseil d'administration 4
1.1.2 Équipe de l'AMIK 4
1.1.3 Entente PAGRAO 5
1.2 Communications 5
1.2.1 Presse et radio 5
1.2.2 Nouveau site web et nouveau logo 5
1.2.3 Médias sociaux et autres pages web 6
1.3 Représentations, implication et partenariats 6

2. Gestion des pêches 8
2.1 Bilan de la saison 2016 8
2.1.1 Crabe des neiges 8
2.1.2 Homard 8
2.1.3 Crevette 9
2.1.4 Pétoncle 9
2.1.5 Oursin vert 9
2.1.6 Concombre de mer 10
2.2 Représentations et implication 10

3. Formation 11
3.1 Formation des administrateurs 11
3.1.1 Dotation et administration 11
3.1.2 Biologie des espèces 11
3.2 Formation des pêcheurs 11
3.2.1 Sécurité à la navigation – Règles de route .. 11
3.2.2 Maths / Usage des cartes et pilotage 12
3.2.3 FUM A_1 et CRO-CM 12
3.2.4 Construction et stabilité du navire 12
3.2.5 Secourisme Avancé en Mer 13
3.2.6 Navigation électronique simulée, restreint - NES R 13
3.2.7 Préparation à l'oral 13
3.2.8 Diplômés 13
3.3 Formation du personnel de l'AMIK 14

4. Colloque des 10 ans de l'AMIK 15

5. Environnement 16
5.1 Projets scientifiques et de gestion des ressources 16
5.1.1 Évaluation de la durabilité de la pêche à la mye sur la Haute-Côte-Nord 16
5.1.2 Évaluation de biomasse en pétoncle à l'archipel de Mingan 17
5.1.3 Évaluation de biomasse en oursin vert à l'embouchure du fjord du Saguenay 18
5.1.4 Suivi des zosteraies et de la biodiversité des poissons à l'embouchure de la rivière Romaine et dans la baie des Sept Îles 19
5.1.5 Suivi des températures des rivières à saumon 20
5.1.6 Atlas des sites et usages autochtones du St-Laurent 21
5.2 Projets de sensibilisation et d'éducation 21
5.2.1 Préservation des habitats fauniques et floristiques du territoire traditionnel innu 21
5.2.2 Camp d'été Purmer 21
5.2.3 Camps de la mer Shipek mak Shipu 22
5.2.4 Aménagement du sentier du littoral de Uashat 23
5.3 Implication et partenariats 24
5.3.1 Colloque du CIRSA 2016 24
5.3.2 Table environnement Côte-Nord 24
5.3.3 Institut de développement durable des Premières Nations 24
5.3.4 Initiative maritime 25
5.4 Consultations et dossiers d'importance 25
5.4.1 Initiative de planification d'intervention localisée 25
5.4.2 Conservation des coraux et éponges 26

6. Recherche et développement 27
6.1 Suivi des projets en cours 27
6.1.1 La traçabilité avec Ecotrust Canada 27
6.1.2 Lancement réussi ! Keshken déferle partout au Québec ! 27
6.1.3 Mécanisation de la transformation du pétoncle 28
6.1.4 Pasteurisation à froid 28
6.2 Représentations et évènements 29
6.2.1 Savoir Affaires – Tremplin vers le Nord 29
6.2.2 BioMar-Innovation : atelier sur les meilleures pratiques en emballage et en conservation 29
6.2.3 Forum Bioalimentaire de la Côte-Nord 30
6.2.4 Forum Stratégie Innovation 30

MOT DU PRÉSIDENT

Kuei Kassinu Innuat,

L'agence Mamu Innu Kaikusseht, « *Ensemble les pêcheurs autochtones* », a fêté en 2016 ses 10 ans d'existence. Nous pouvons contempler le chemin parcouru et constater que l'AMIK a rempli sa mission de supporter les communautés innues de la Côte-Nord dans la gestion durable des ressources aquatiques et océaniques et dans le développement d'une économie de la pêche. Le colloque des dix ans de l'AMIK, organisé à Sept-Îles, le 30 novembre 2016, a été un moment fort pour notre agence et pour les pêcheurs innus. Il a permis de mettre en valeur l'expertise et le rôle croissant des Premières Nations du Québec (Innus, Micmacs, Malécites, Cris, Inuit) dans le domaine des pêches, en termes de gouvernance, de recherche, de développement, de protection des connaissances traditionnelles et de l'environnement. Nous pouvons être fiers de constater que la vision de l'AMIK, axée sur la prospérité et la gouvernance de ses communautés membres, s'accomplit de plus en plus, à chaque année, à travers l'exercice de la pêche commerciale et de la gestion des ressources aquatiques et marines.

Je tiens à exprimer mes félicitations pour toutes les réalisations accomplies par l'AMIK en 2016-17. Je tiens à saluer le travail et l'implication des coordonnateurs des pêches des 7 communautés membres de l'AMIK, qui travaillent ensemble en respect des valeurs de notre agence, de solidarité et d'équité des communautés. Grâce à l'offre d'une formation de capitaines de Classe IV, nous avons également pu répondre aux besoins des communautés membres d'avoir davantage de capitaines de bateaux. L'AMIK a également réalisé cette année plusieurs projets pour favoriser la durabilité des pêches et la conservation des ressources aquatiques. Elle a aussi poursuivi son travail de sensibilisation et d'éducation auprès des jeunes des communautés.

Je tiens à remercier les communautés membres, l'équipe de l'AMIK pour son travail de qualité, et tous nos bailleurs de fonds.

Serge Picard, président de l'AMIK

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Kuei,

Cette année encore, nous nous félicitons que le suivi et les signatures, relatives à notre entente PAGRAO avec le ministère de Pêches et Océans Canada (MPO), se soient déroulés dans les temps et dans un esprit de collaboration. Nous saluons l'amélioration constante de nos relations avec le MPO à cet égard.

Nous pouvons être fiers des réalisations de l'AMIK en 2016-17. Le succès du colloque, organisé à l'occasion des 10 ans de l'AMIK, sur le thème « Les pêches autochtones au Québec : bilan et enjeux » prouve la capacité de notre organisme à organiser des évènements d'envergure et à rassembler des partenaires de divers horizons. Et cela, toujours dans l'esprit de poursuivre notre vision menant à la prospérité et la gouvernance de nos 7 communautés membres à travers le développement d'une gestion durable des ressources aquatiques et d'une économie de la pêche.

Cette année encore, l'équipe de l'AMIK, autant du secteur Environnement que du secteur Recherche et développement, ont travaillé fort pour mettre en place les projets décidés par notre conseil d'administration au service des communautés membres. Ainsi, au niveau de l'évaluation de la durabilité de certaines pêches, nous avons pu répondre aux besoins de plusieurs de nos communautés membres en effectuant des évaluations de biomasse de certaines espèces pêchées. Citons l'évaluation de biomasse en mye pour la communauté de Pessamit, l'évaluation de biomasse en pétoncle pour la communauté d'Ekuanitshit, l'évaluation de biomasse en oursin pour les communautés d'Essipit et Pessamit. Vous trouverez les résultats détaillés et les conclusions de ces évaluations dans le présent rapport.

Nous avons également effectué 2 projets qui concernent l'ensemble des communautés membres. D'une part, le projet de suivi des températures des rivières à saumon qui vise à évaluer si la température des rivières pourrait impacter la survie du saumon atlantique, une espèce traditionnellement importante pour les Innus. Ce projet devra être poursuivi une autre année pour affiner la compréhension et l'analyse des résultats. D'autre part, le projet d'Atlas des sites et usages autochtones du St-Laurent a permis d'effectuer des cartes des sites d'importance pour les Innus de la Côte-Nord, à partir des données de pêche commerciale. Nous continuerons à affiner ces cartes en intégrant d'autres dimensions dans une prochaine année. Et finalement, nous sommes fiers d'avoir effectué la 8ème année de suivi des zosteraies à l'embouchure de la rivière Romaine et et la 9ème année dans la baie des Sept-Îles, un projet qui nous permet d'avoir un suivi sur le long terme pour la préservation de ces espaces fragiles.

Au niveau de la sensibilisation et de l'éducation auprès des jeunes des communautés innues, nous sommes heureux d'avoir pu poursuivre deux projets qui tiennent à cœur à nos communautés membres : les camps d'été *Shipek mak Shipu* sur la Basse-côte-Nord et le camp d'été Purmer à l'ile Grosse Boule dans la baie des Sept îles.

Au niveau Recherche et développement, nous pouvons être fiers du lancement officiel de notre marque de commerce Keshken, qui a eu lieu le 27 mars 2017, à Sept-Îles, et de constater la très bonne réception dans les médias. Je pense que ce type de traçabilité et de mise en valeur du produit sont avant-gardistes au Québec.

Pour finir, je tiens à remercier les coordonnateurs des pêches et les communautés membres pour leur confiance en notre agence. Et je tiens également à féliciter toute l'équipe de l'AMIK pour son travail de qualité.

Léo St-Onge, directeur général de l'AMIK

1. DIRECTION GÉNÉRALE

1.1 Vie démocratique et gestion

1.1.1 Conseil d'administration

En 2016-17, l'AMIK a tenu 4 conseils d'administration : le 7 juin 2016, le 20 octobre 2016, le 29 novembre 2016 et le 28 mars 2017. Le 29 novembre 2016, l'AMIK a également tenu sa 11ème assemblée générale annuelle.

Suite aux élections du 11 décembre 2015, les postes des 7 administrateurs de l'AMIK sont restés les mêmes pour l'année 2016-17 :

- **Serge Picard,** Président, coordonnateur des pêches de Pakua Shipu
- **Guy Vigneault**, Vice-Président, coordonnateur des pêches d'Ekuanitshit
- **Majoric Pinette**, Trésorier, coordonnateur des pêches de Pessamit
- **Pierre Léonard**, Secrétaire, coordonnateur des pêches d'Essipit
- **Alexis Lalo**, coordonnateur des pêches d'Unamen Shipu
- **Yan Tremblay**, coordonnateur des pêches d'ITUM
- **Pierre Wapistan**, coordonnateur des pêches de Nutashkuan

Les membres du CA avec le directeur général en 2016. De gauche à droite : Pierre Léonard, Yan Tremblay, Guy Vigneault, Serge Picard, Léo St-Onge, Majoric Pinette, Pierre Wapistan et Alexis Lalo

1.1.2 Équipe de l'AMIK

L'équipe de l'AMIK en 2016, de gauche à droite et d'arrière en avant : Alexandra Beaulieu (adjointe), Claire Pédrot (chargée de projet en environnement), Shanda Jean-Pierre (réceptionniste), Serge Langelier (gestionnaire des pêches), Amanda Quiros (stagiaire), Mathieu Marsa (chargé de projet en environnement), Léo St-Onge (directeur général), Annie Gallant (recherche et développement), Soazig Le Breton (coordonnatrice secteur environnement), Constance Vollant (camps de la mer et camp Purmer), Caroline Marcotte (chargée de projet en environnement).

Amanda Quiros

Du 1er juin jusqu'à la fin novembre 2016, l'AMIK a accueilli une stagiaire de l'Office franco québécois pour la jeunesse (OFQJ). Amanda Quiros est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en Sciences de la vie et de la terre. Lors de son séjour parmi nous, Amanda s'est particulièrement impliquée dans les projets suivants : l'évaluation de la biomasse en oursin vert et le suivi des zosteraies.

En juin 2016, Claire Pédrot est revenue travailler comme chargée de projet en environnement à l'AMIK, après quelques années passées en Suisse. L'AMIK est heureuse de retrouver son dynamisme et son efficacité au sein de l'équipe. Elle a notamment pris en charge l'organisation du colloque des 10 ans de l'AMIK, qui s'est déroulé en novembre 2016. Par ailleurs, au mois d'aout, l'AMIK a vu partir la chargée de projet Caroline Marcotte, qui a décidé de retourner aux études pour poursuivre un doctorat. L'AMIK lui souhaite du succès dans ses études.

Au cours de l'année 2016-17, l'équipe de l'AMIK s'est réunie chaque mois dans le but de faire le suivi des différents projets qu'elle gère et de planifier de

nouvelles activités. Les employés rédigent également des rapports quadrimestriels qui permettent de valider l'atteinte des objectifs inscrits au plan d'action annuel et d'effectuer la reddition de comptes auprès du MPO.

1.1.3 Entente PAGRAO

Dans le cadre de son entente trisannuelle 2014-2017, l'AMIK et le MPO ont signé l'accord modificatif validant le détail des activités et du budget de la troisième année (2016-17) en avril 2016 pour un montant annuel de 555 000 $.

Au cours de l'année 2016-2017, l'AMIK a respecté les termes de son entente PAGRAO en ce qui concerne sa reddition de comptes au MPO.

La rédaction de l'entente PAGRAO trisannuelle 2017-2020 a été réalisée à l'hiver 2017, suivant les décisions du Conseil d'administration au sujet des priorités de l'AMIK concernant ses activités et sa formation.

1.2 Communications

L'AMIK suit la stratégie de communications approuvée par son Conseil d'administration jusqu'en 2017. La stratégie de communications sera mise à jour en 2017-2018.

1.2.1 Presse et radio

En 2016-2017, l'AMIK a publié 4 éditions de son bulletin trimestriel *Mikuniss* (printemps, été, automne, hiver), accessible à tous sur son site web. L'AMIK a aussi publié quelques articles de presse dans les journaux locaux et régionaux : des articles sur le colloque des dix ans de l'AMIK (*Le Nord-Côtier* 30 aout 2016 et 22 mars 2017, *Innuvelle* sept. 2016, *Pêche Impact* 15 sept. 2016 et janv. 2017, *Ici Radio Canada Côte-Nord* 30 nov. 2016) et un article sur Keshken (*Innuvelle* fév. 2017).

Cette année l'AMIK a également participé à plusieurs entrevues radiophoniques et télévisuelles, notamment au sujet du colloque sur les pêches autochtones offert à l'occasion des dix ans de l'AMIK : à *Bonjour La Côte* sur Radio Canada le 30 nov. 2016, au *Téléjournal de Radio Canada* le 30 nov. 2016, à *TV Cogéco* le 30 nov. 2016, à *94.1FM* le 30 nov. 2016, à l'émission *Boréale 138* de Radio Canada le 1er déc. 2016, à *Radio CILE Havre St-Pierre* le 6 déc. 2016.

1.2.2 Nouveau site web et nouveau logo

Enfin, il faut noter qu'au cours de l'année 2016-2017, à l'occasion de son dixième anniversaire, l'AMIK a totalement renouvelé son site web, en travaillant avec la compagnie locale Optik 360. Le but était de faire une mise à jour du contenu mais aussi de renouveler le design pour refléter l'évolution des technologies du web.

Dans le cadre de cette initiative, l'AMIK a également renouvelé les couleurs de son logo pour des tons plus chauds. L'intégration du jaune permet de rappeler les levers et couchers de soleil que les pêcheurs Innus ont la chance de voir lors de leur travail. On rappelle que le logo de l'AMIK illustre les valeurs et idées centrales de l'organisme. Au premier plan, le pêcheur à l'affût avec son harpon représente la vitalité, le courage et les traditions d'une culture bien vivante. Le pêcheur s'appuie sur le cercle, qui réfère à la fois aux cycles naturels et à l'idée de regroupement, sans lesquels le pêcheur n'est rien.

Le site web www.l-amik.ca est désormais « adaptatif », c'est-à-dire qu'il offre une qualité de lecture optimale, peu importe l'appareil utilisé (téléphone, tablette, etc.). Les couleurs du site web ont également été changées pour donner plus de chaleur à l'ensemble. En général, le site web est plus visuel qu'auparavant avec davantage de photos.

Au niveau du contenu, on note plusieurs changements. Il est désormais possible d'accéder à l'ensemble des projets réalisés par l'AMIK depuis sa création. Le bouton d'action « Projets en cours » offre également un raccourci vers les projets d'actualité. L'ensemble de nos publications est accessible dans l'onglet « Communications », ainsi que toutes nos nouvelles comprenant nos dernières offres d'emploi. Vous trouverez aussi des photos de toute l'équipe et des administrateurs.

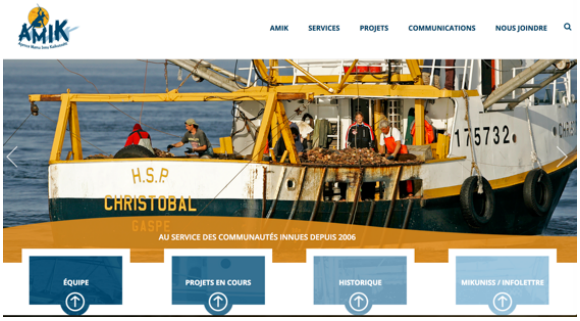

Page d'accueil du nouveau site web l-amik.ca

1.2.3 Médias sociaux et autres pages web

L'AMIK met également beaucoup l'emphase sur la mise à jour et le dynamisme de sa page Facebook, puisque c'est aujourd'hui un moyen de communication favori dans les communautés autochtones. Chaque semaine, nous y publions des nouvelles, partageons des articles d'intérêt et nous nous tenons à jour de l'actualité de nos partenaires. Si ce n'est pas déjà fait, aimez (*likez*) notre page et partagez ! Pour nous trouver, c'est simple, tapez AMIK dans la barre de recherche de Facebook.

L'AMIK possède également une chaine Youtube avec quelques vidéos de pêche dans ses communautés membres. La chaine sera mise à jour dans la prochaine année.

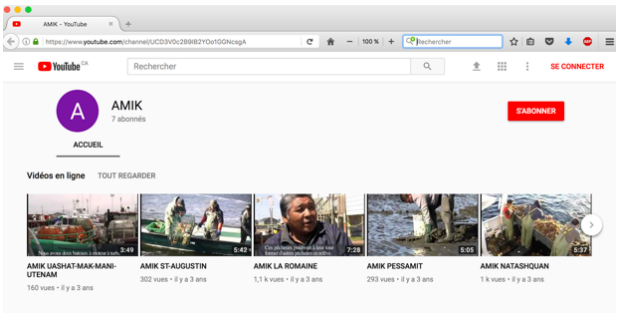

Chaine Youtube de l'AMIK

Enfin, il ne faut pas oublier que l'AMIK gère également le site web Keshken, sa marque de commerce autochtone qui permet une traçabilité de ses produits.

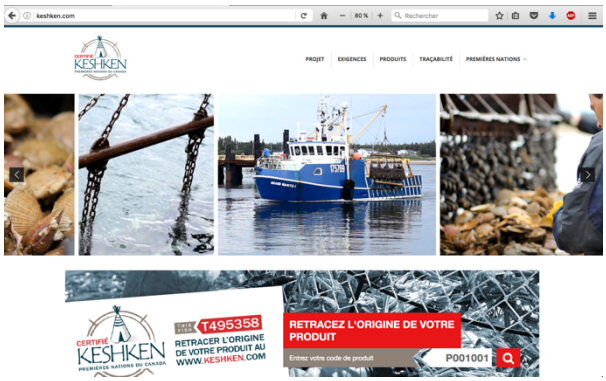

Page d'accueil du site Keshken.com

1.3 Représentations, implication et partenariats

En 2016-2017, le directeur général de l'AMIK s'est impliqué à différents niveaux pour représenter l'AMIK, défendre les intérêts des communautés membres, développer de nouveaux partenariats et favoriser l'innovation dans le domaine des pêches et de l'aquaculture.

Le directeur général a été impliqué tout au long de l'année dans les conseils d'administration et les assemblées générales annuelles des quatre organismes suivants : le Créneau ACCORD, Merinov, l'Office des pêcheurs du crabe des neiges de la zone 16 et Commerce international Côte-Nord.

Tout au long de l'année, le directeur général a participé à plusieurs réunions concernant des financements disponibles pour les communautés membres de l'AMIK dans le secteur des pêches et de l'aquaculture. Ainsi, il a participé à plusieurs réunions avec le ministère de Pêches et Océans Canada, rencontrant à diverses reprises le ministre Dominique Leblanc, concernant des financements possibles, des transferts d'allocations, des financements de permis et les ententes SRAPA et PAGRAO.

En tant que président du réseau Accord ou en tant que directeur général de l'AMIK, Léo St-Onge a aussi rencontré le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Pierre Paradis, le Ministre responsable des Affaires autochtones, Geoffrey Kelley, et M. Alexandre Vézina du ministère de l'Économie, de la science et de l'innovation, à propos de subventions pour les Premières Nations.

Au niveau provincial, il s'est aussi impliqué en mai 2016, dans les rencontres préparatoires en vue du Sommet de l'alimentation, organisé par le ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, afin d'envisager les perspectives d'avenir dans le secteur des pêches au Québec.

Au niveau régional, il a remplacé en Juin 2016 au Créneau Accord le président régional M. Marc Lefebvre, président du comité régional Côte-Nord, pour une période six mois. Cela a permis une représentation autochtone plus importante au niveau de la région.

Par ailleurs, le directeur général de l'AMIK s'est impliqué au niveau des organisations autochtones à propos de plusieurs enjeux. Le 21 avril 2016, il a ainsi participé à une rencontre à Montréal sur la question des pêches alimentaires, sociales et rituelles au flétan atlantique, un sujet délicat entre les Premières Nations et le MPO, qui souhaitait limiter cette pêche.

La question de l'augmentation des navires citerne et des transporteurs sur le fleuve St-Laurent a aussi constitué un enjeu d'actualité. M. St-Onge a ainsi participé à de nombreuses rencontres, notamment avec les Micmacs du Nouveau-Brunswick et l'Assemblée des Premières Nations (APN). À partir d'octobre 2016, l'APN a mis en place des réunions régulières concernant un plan de protection de l'eau par les Premières Nations, face à l'augmentation de ces transports et des déversements pétroliers.

Dès octobre 2016, les réunions de l'APN dans le secteur de la gestion des ressources aquatiques et des pêches ont également repris et M. St-Onge y a siégé. Les questions des nouveaux programmes et des modifications de lois touchant les Premières Nations ont été particulièrement abordées.

Enfin, cette année encore, le directeur général s'est impliqué dans les réunions de négociation concernant le prix du crabe des neiges avec l'Association québécoise de l'industrie des pêches, l'Office des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 16 et la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

2. GESTION DES PÊCHES

2.1 Bilan de la saison 2016

2.1.1 Crabe des neiges

Zone 16

La pêche au crabe des neiges de la zone 16, située entre Pointe des monts et Natashquan, a vu son niveau de récolte augmenter de 10% en 2016 comparativement à la saison de 2015.

Le début de la période pêche prévue initialement pour le 1er avril a été reportée à 2 reprises en raison des conditions de glace dans le golfe du Saint-Laurent. Dans l'ensemble, la saison de pêche était relativement normale, c'est-à-dire que les équipages ont eu leurs lots de défis à relever.

La saison de pêche s'est terminée au début du mois de juillet pour la majorité des pêcheurs, ayant complété la capture de leurs quotas.

Zone 17

La pêche au crabe des neiges dans la zone 17 (Haute Côte-Nord ainsi que la rive sud de l'Ile Verte à Mont-Louis) a vu une augmentation de son niveau de récolte de 25% en 2016 comparativement au niveau autorisé en 2015.

Le début de la saison a été demandé pour le 25 mars, afin de pouvoir fournir du crabe aux consommateurs pour la fête de Pâques. Cependant, les températures vraiment froides ont causé des problèmes majeurs pour les équipages.

Le reste de la saison de pêche a été relativement comparable aux autres saisons vécues précédemment.

Pêche au crabe des neiges © Serge Jauvin

2.1.2 Homard

La société UAPAN qui exploite les permis de pêche de la communauté des Innus de Uashat mak Mani Utenam, développe la pêche au homard dans la Baie de Sept-Îles depuis quelques années.

Le rendement augmente régulièrement d'une année à la suivante. Par les efforts et le travail continu, UAPAN a réussi à rentabiliser un permis de pêche au homard dans la baie de Sept-Îles. Cette rentabilité n'avait jamais été obtenue par les pêcheurs allochtones qui l'ont précédé dans ce secteur.

Homard à Anticosti

La pêche au homard à l'Ile d'Anticosti est particulière en raison de sa géographie et des problèmes d'hébergement des membres d'équipages. Deux communautés innues sont impliquées dans cette pêche : Unamen Shipu et Uashat mak Mani-Utenam.

Depuis quelques années, les captures augmentent de manière substantielle, le tout combiné à un bon prix au débarquement pour le homard. Ces deux facteurs ont une influence positive sur la rentabilité des activités de pêche au homard sur l'Ile d'Anticosti.

Pêche au homard

2.1.3 Crevette

La communauté des Innus de Uashat mak Mani-Utenam, par l'entremise de sa société UAPAN, pratique la pêche à la crevette nordique dans le golfe du Saint-Laurent.

Le niveau de capture autorisé pour ce petit crustacé a été diminué pour la saison de pêche 2016 comparativement à celle de 2015. De plus, la pêche était plus difficile avec des rendements de pêche plus bas. La présence abondante de sébaste n'aide pas la situation.

Pêche à la crevette nordique. Source : MPO

2.1.4 Pétoncle

La communauté d'Ekuanitshit, ainsi que la communauté des Innus de Pakua Shipu, son partenaire dans la compagne SHIPEK S.E.N.C., détiennent 5 des 9 permis de pêche au pétoncle à l'intérieur des Îles Mingan. Depuis quelques années, le marché s'améliore et le prix au débarquement devient plus intéressant, ce qui a un effet positif sur la rentabilité de cette activité.

Pêche au pétoncle

2.1.5 Oursin vert

La communauté des Innus d'Essipit, ainsi que la communauté des Innus de Pessamit, sont impliquées dans le développement de la pêche à l'oursin vert de manière responsable. À l'été 2016, une équipe scientifique de l'AMIK a procédé avec ces communautés à une évaluation de la ressource et de son potentiel.

Il y a de nombreux exemples où la pêche a eu un effet négatif sur une population d'oursin vert. Les communautés d'Essipit et de Pessamit ne veulent pas répéter ces exemples.

Gonades d'oursin vert

2.1.6 Concombre de mer

La société SHIPEK, responsable des pêches pour la communauté des Innus d'Ekuanitshit, ainsi que la communauté des Innus de Pakua Shipu, développe une pêche exploratoire au concombre de mer. Le secteur de pêche a été augmenté légèrement en 2016 comparativement à celui de 2015.

Comme toute pêche exploratoire en développement, cette activité représente de beaux défis pour l'équipage.

Concombre de mer. Source : www. rscb.ca

2.2 Représentations et implication

Comme chaque année, le gestionnaire des pêches de l'AMIK, Serge Langelier, a représenté les communautés membres en s'impliquant dans diverses associations professionnelles, en participant aux regroupements liés à la pêche, à l'aquaculture et à la commercialisation des produits de la pêche, ainsi qu'en participant aux revues des pairs et aux comités consultatifs par espèce. Par ailleurs, le gestionnaire des pêches s'est tenu à la disposition des coordonnateurs des pêches des communautés membres pour répondre à leurs besoins spécifiques d'information et d'accompagnement.

Ainsi, le gestionnaire des pêches a participé en 2016-2017 aux conseils d'administration et assemblées générales annuelles des organisations suivantes : le forum bioalimentaire de la Côte-Nord, le Regroupement des pêcheurs professionnels de la Haute et Moyenne Côte-Nord (RPPHMCN), le Conseil Canadien des pêcheurs professionnels (CCPP), l'Alliance des pêcheurs professionnels du Québec (APPQ), l'Office des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 16, Merinov (où il est désigné par l'APPQ) et le Créneau Accord (où il est désigné par le RPPHMCN).

À l'hiver 2017, il a participé à la revue des pairs pour le crabe des neiges (14-15 fev.), à la revue des pairs pour la mye commune (26 fev.), au comité consultatif sur le flétan du Groenland (22 mars), au comité consultatif de la mye commune de la Haute Côte Nord (27 fev.) et au comité consultatif sur le crabe des neiges des zones 15 et 16 (2 mars).

En 2016-17, Serge Langelier a également été actif sur plusieurs dossiers d'actualité, par exemple : la réflexion sur la saisonnalité du travail avec le CCPP et la question des quotas du flétan de l'Atlantique et du programme de marquage de ce poisson.

Le gestionnaire des pêches s'est aussi impliqué avec les partenaires autochtones importants, tel que l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL) qui a organisé des réunions de travail au sujet de la modification de la Loi sur les pêches.

3. FORMATION

3.1 Formation des administrateurs

En vertu de son entente PAGARO, l'AMIK offre à chaque année des activités de formation continue à ses administrateurs.

3.1.1 Dotation et administration

Les administrateurs de l'AMIK ont reçu le 19 octobre 2016, à Sept-Îles, une formation de la Direction de la formation continue, des services aux entreprises et des partenariats d'affaire du Cégep de Sept-Îles, intitulée « Formation en dotation et en administration ».

La formation s'est déroulé en deux temps, soit en avant-midi pour la partie en ressources humaines avec Madame Nathalie Beaulieu et, en après-midi, pour la partie en administration avec Monsieur Régis Roussel.

Les principaux sujets abordés ont été, pour la partie recrutement et évaluation :

- La planification du processus de sélection (affichage, diffusion...)
- Préparation des entrevues
- Conduite des entrevues (évaluation)
- Vérification des références des meilleurs candidats
- Prise de décision

Pour la partie budget et états financiers :

- Définition d'un budget
- Planification des budgets (prévisions)
- Élaboration d'un budget
- Définition des états financiers
- Lecture des états financiers

3.1.2 Biologie des espèces

Une formation sur la biologie des espèces, sollicitée par les coordonnateurs des pêches, a été préparée par Claire Pédrot de l'AMIK, notamment au sujet de la morue franche et du concombre de mer. Cependant les agendas chargés, liés à la saison de pêche 2017, n'ont pas permis que cette formation soit offerte avant le 31 mars 2017. La formation sera donnée à l'Automne 2017.

3.2 Formation des pêcheurs

En 2016-2017, l'AMIK, suivant les décisions de son Conseil d'administration, a offert à ses communautés membres une formation de Capitaine de Classe IV, en partenariat avec l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ).

École des pêches et de l'aquaculture du Québec
Cégep de la Gaspésie et des Îles

La formation de Capitaine de bâtiment de pêche quatrième classe a débuté le 7 novembre 2016 et s'est terminée le 10 mars 2017 pour la portion théorique de la formation. Des examens de reprise, de même que des examens oraux obligatoires pour la délivrance du brevet de capitaine, ont eu lieu pendant la semaine du 13 mars 2017.

Les candidats de l'AMIK à la formation de Capitaine de Classe IV

3.2.1 Sécurité à la navigation – Règles de route

Ce cours a eu lieu durant les semaines du 7 au 25 novembre 2016. D'une durée de 90 heures, il vise à présenter, à expliquer et à comprendre les règles de la navigation. Il est à noter que ces règles s'appliquent à tous types de bâtiments sur toutes les eaux navigables. Dans l'ensemble, le cours s'est bien

déroulé. Des candidats ont rencontré des difficultés à l'examen de Transport Canada. D'ailleurs, cinq d'entre eux n'ont pas réussi cet examen. Ces candidats peuvent, sans problème, se représenter à des examens de reprise.

L'enseignante note une très bonne participation des candidats à la formation. Elle note, toutefois, des difficultés avec certains individus au point de vue de l'apprentissage notamment en lecture ce qui est normal puisque la langue d'apprentissage, qui est le français, ne représente pas la langue maternelle des candidats Innus. Toutefois, Transports Canada a acquiescé à la demande de l'enseignante afin de rallonger le temps d'examen dans les limites imposées par l'organisme fédéral. La lecture de l'examen de Sécurité à la navigation - niveau 1 qui compte 100 questions à choix de réponses et qui doit être réalisé en 90 minutes a également été offert aux candidats éprouvant des difficultés.

3.2.2 Maths / Usage des cartes et pilotage

Ces cours ont eu lieu durant les semaines du 28 novembre au 16 janvier, ainsi que du 9 au 13 janvier 2017.

Le cours de mathématiques d'appoint permettait de revoir des notions de calculs de poids, de mesures et relatives au tirant d'eau, entre autres. Pour certains candidats, ces notions étaient complètement étrangères ou bien oubliées. Malgré cela, le cours s'est bien déroulé. Bien que la réussite de ce cours ne soit pas sanctionnée par un examen de Transports Canada, mais plutôt par un examen local de l'ÉPAQ, le cours demeure tout de même essentiel pour les travaux de calculs de toutes sortes exigés notamment dans le cours d'Usage des cartes et pilotage.

D'une durée de 120 heures, le cours Usage des cartes et pilotage permet aux candidats de travailler avec des cartes marines et d'y faire différentes simulations de parcours, de déplacements et de calculs notamment en lien avec les temps de déplacement des voyages de pêche. De plus, ils sont en mesure d'apprendre les différents obstacles qu'ils risquent de rencontrer dans le cadre d'un voyage de pêche et pour lesquels des dessins spécifiques sont faits sur les cartes marines ce qui permet de les identifier.

Dans l'ensemble, le cours s'est très bien déroulé. L'enseignante est satisfaite du travail accompli par les candidats. Ils ont démontré beaucoup d'intérêt envers la formation et la matière en général. D'ailleurs, tous les candidats, à l'exception de 2 d'entre eux, ont réussi l'examen de Transports Canada et ce, avec de bonnes notes. Les candidats ayant échoué pourront se présenter à un examen de reprise.

3.2.3 FUM A1 et CRO-CM

Ces cours se sont déroulés du 16 au 20 janvier 2017.

D'une durée de 20 heures, la formation de Fonctions d'urgence en mer A_1 s'est très bien déroulée. Bien que plusieurs candidats aient déjà leur certificat, la conseillère pédagogique a demandé à ce qu'ils soient présents à la formation et participent à l'ensemble des exercices pratiques en piscine et à ceux relatifs aux incendies afin de s'assurer que l'ensemble des candidats reçoivent la formation mise à jour, il y a près de 3 ans maintenant. Les candidats ont acquiescé à la demande et ont participé activement à la formation et aux exercices.

D'une durée de 24 heures, le cours menant au Certificat restreint d'opérateur radio commercial maritime (CRO-CM) s'est également très bien déroulé avec la participation active et attentive des candidats et ce, bien que quelques-uns possédaient déjà leur certificat. Comme pour le FUM A_1, ce fut l'occasion pour eux de revoir les notions de formation en vue de l'examen oral terminal.

3.2.4 Construction et stabilité du navire

Le cours s'est déroulé du 23 au 27 janvier et 6 au 10 février 2017. D'une durée de 60 heures, le cours de Construction et stabilité du navire porte essentiellement sur l'état de navigabilité du bâtiment et sur le maintien de la stabilité de ce dernier. Dans ce cours, les candidats doivent faire des calculs, mais également apprendre des règles de stabilité (partie théorique).

Selon l'enseignante, ce bloc de formation s'est bien déroulé. Certains des candidats (5) ont éprouvé des difficultés à l'examen de Transports Canada. Ils pourront se présenter à un examen de reprise sans problème.

L'enseignante note une belle dynamique au sein du groupe et le sérieux que démontrent les candidats face à leur travail et leurs apprentissages.

3.2.5 Secourisme Avancé en Mer

Transports Canada exige, pour la passation des brevets de capitaine de bâtiment de pêche d'avoir un cours de Secourisme avancé en mer (SAM), enseigné par un organisme reconnu par l'organisme fédéral.

Le cours a eu lieu du 30 janvier au 3 février 2017. D'une durée de 35 heures, il a permis aux candidats d'apprendre les diverses techniques d'intervention auprès d'une personne en difficulté.

Le cours traite des techniques de secourisme avancées en matière de réanimation cardiorespiratoire (RCR niveau ISS), d'urgences médicales soudaines, d'administration d'oxygène, de blessures à la tête et/ou à la colonne vertébrale.

Les commentaires de la formatrice ont été positifs : bon groupe, les candidats démontrent beaucoup d'intérêt par rapport à la formation et à la matière en générale. Quelques candidats ont éprouvé des difficultés, mais c'est une situation qui se produit à l'occasion, en raison notamment de la quantité de matière à assimiler en peu de temps et de la complexité de cette dernière.

Cependant, un candidat a dû être exclu de la formation, car il s'est absenté pendant cette dernière alors que la Croix-Rouge canadienne interdit l'absence pendant cette formation. Étant donné que la formation sera redonnée à Sept-Îles, une entente a été prise entre la conseillère pédagogique du SFC-ÉPAQ et le gestionnaire des pêches de l'AMIK, Serge Langelier, pour que ce candidat puisse reprendre sans frais sa formation.

De plus, deux autres candidats ont échoué l'examen écrit. Encore là, et comme les candidats venaient à l'ÉPAQ pour les 2 semaines suivantes afin de suivre le cours sur le simulateur, la conseillère pédagogique a demandé la permission à la formatrice pour qu'il puissent repasser l'examen. Cet examen de reprise a eu lieu et les 2 candidats ont eu de très bonnes notes.

3.2.6 Navigation électronique simulée, restreint - NES R.

Le cours de *Navigation électronique simulée, restreint* est obligatoire pour tous candidats qui se présentent à l'examen oral de Transports Canada, examen qui sanctionne la délivrance du brevet de Capitaine de bâtiment de pêche, quatrième classe. Le cours s'est déroulé du 13 au 24 février 2017.

Dans l'ensemble, la formation s'est très bien déroulée. La conseillère pédagogique a toutefois dû intervenir dans le groupe au début de la seconde semaine de formation, car les candidats démontraient de l'insécurité par rapport aux exercices sur le simulateur de même qu'en lien avec l'examen théorique.

Rapidement, la situation s'est replacée et les candidats ont réussi de façon exemplaire leur cours de navigation électronique simulée, restreint. D'ailleurs, des félicitations leur ont été adressées individuellement par la conseillère pédagogique après qu'elle eut pris connaissance des résultats de l'examen théorique.

3.2.7 Préparation à l'oral

Le dernier bloc offert permet aux candidats de se préparer à l'examen oral terminal de Transports Canada. Il a eu lieu du 27 février au 10 mars 2017.

Dans l'ensemble, tous les candidats se sont présentés lors des simulations d'examen oral avec l'enseignante. Cette dernière note, par ailleurs, une très belle participation de tous.

3.2.8 Diplômés

L'AMIK, en partenariat avec l'ÉPAQ, félicite les 6 nouveaux capitaines Innus qui ont obtenu, à la suite de leur examen oral devant examinateur de Transports Canada, leur brevet de Capitaine de bâtiment de pêche, quatrième classe.

Ces candidats sont :

Cpt. Jean-Ludger Bastien (ITUM)
Cpt. Anthony Lalo (Unamen Shipu)
Cpt. William Mestokosho (Nutashkuan)
Cpt. Shashai Michel (ITUM)
Cpt. Steven St-Onge (ITUM)
Cpt. Christian Fontaine (ITUM)

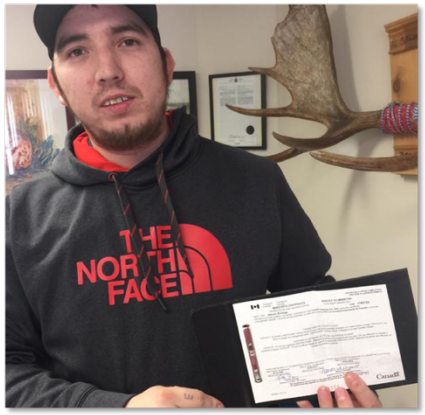

Steven St-Onge un des nouveaux capitaines

3.3 Formation du personnel de l'AMIK

Le 31 octobre 2016, Soazig Le Breton, Claire Pédrot et Benoit St-Onge de l'AMIK, ont reçu une formation intitulée « Leadership et mobilisation des personnes », organisée par la Chambre de commerce de Sept-Îles.

Le capital humain et un élément essentiel à considérer pour améliorer notre performance. Dans ce contexte, une personne qui souhaite exercer un leadership mobilisateur a recours à plusieurs stratégies. Elle élabore un projet clair et stimulant, utilise un style de gestion de type accompagnement, valorise l'autonomie au travail, met en place des équipes engagées et crée un climat de travail harmonieux par une communication efficace.

Cette formation a permis d'apporter aux trois participants de l'AMIK :

– une prise de conscience de notre situation au regard de notre compétitivité et de notre performance en matière de leadership et de mobilisation des personnes ;

– une amorce de plan stratégique de mobilisation des personnes adapté à notre organisation.

Les participants ont pu notamment acquérir des notions, afin :

– d'associer les besoins des employés à l'exercice du leadership mobilisateur ;

– de recourir à cinq stratégies de mobilisation des personnes et accomplir les gestes clés appropriés ;

– de recourir aux outils (réflexes à succès) associés à chacune des stratégies de mobilisation.

Cette formation nous a permis de distinguer cinq stratégies de mobilisation des ressources humaines et les gestes clés correspondants de même que d'établir un plan stratégique de mobilisation personnalisé.

Les thèmes suivants y ont été abordés : le rôle d'un leader mobilisateur, la visualisation comme habileté relationnelle, les effets stratégiques et l'exercice du leadership, le lien entre le rôle du dirigeant et les besoins du personnels, les stratégies de mobilisation des personnes.

4. COLLOQUE DES 10 ANS DE L'AMIK

Le 30 novembre 2016 a eu lieu le colloque du 10ième anniversaire de l'AMIK, intitulé « Les pêches autochtones au Québec : bilan et enjeux. Gouvernance, conservation et développement ».

Durant cette journée, 80 personnes se sont réunies au Musée Shaputuan de Uashat pour assister à 12 conférences, abordant différents thèmes, proposés tout au long de la journée. Cette diversité dans les sujets des conférences a fait l'unanimité parmi les commentaires des personnes présentes.

La salle du musée Shaputuan lors du colloque

Parmi les participants étaient présents des représentants des communautés innues, des quatre ministères provinciaux et fédéraux, des pêcheurs, des organismes de recherche, des organismes sans but lucratif autochtones et non autochtones, des usines de transformation et des poissonneries.

Guy Vigneault, coordonnateur des pêches d'Ekuanitshit, et Jean-Charles Piétacho, Chef d'Ekuanitshit

Les participants ont pu en apprendre davantage sur l'origine de la pêche commerciale chez les Premières Nations du Canada. Aujourd'hui, les pêches autochtones, qui sont des pêches communautaires (les permis appartiennent aux communautés et non à un capitaine propriétaire), représentent près de 17% des débarquements au Québec. Les discussions ont également permis d'échanger sur différentes problématiques communes aux communautés, comme les opportunités de formation insuffisantes.

Les Premières Nations ont également démontré qu'elles s'intégraient à l'ensemble du secteur des pêches, depuis la collecte en mer, jusqu'à la recherche, la gestion et la protection de la ressource. Par ailleurs, les connaissances traditionnelles autochtones n'ont pas été oubliées. Plusieurs organismes autochtones, dont l'AMIK, travaillent ainsi à valoriser et à intégrer ces connaissances dans les sciences dites modernes, afin d'assurer une gestion durable des ressources marines.

Alexis Lalo, coordonnateur des pêches d'Unamen Shipu et l'ainé Basile Bellefleur d'Unamen Shipu

L'AMIK a reçu les félicitations officielles du sous-ministre des pêches du ministère de l'Agriculture des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Monsieur Aziz Niang, pour le travail effectué avec les communautés durant les dix dernières années.

Financement : AMIK, MPO, Pêcheries Shipek, Uapan, UMEK, Caisses Desjardins, Biorex, MESI, MAPAQ

Contributions en services : Communautés membres de l'AMIK

Chargée de projet : Claire Pédrot

Échéancier : Mai à décembre 2016

5. ENVIRONNEMENT

Les projets mis en œuvre par le département Environnement de l'AMIK sont répartis en deux catégories : les projets scientifiques de conservation des ressources aquatiques, incluant la collecte des connaissances traditionnelles autochtones, et les projets de sensibilisation et d'éducation. En plus de ces projets, l'équipe assure aussi la représentation de l'AMIK lors de divers évènements en lien avec la conservation et s'implique activement au sein de diverses organisations partenaires.

5.1 Projets scientifiques et de gestion des ressources

5.1.1 Évaluation de la durabilité de la pêche à la mye sur la Haute-Côte-Nord

Depuis plusieurs années, l'AMIK travaille avec la communauté de Pessamit à l'évaluation de la ressource en mye commune dans les secteurs proches de la communauté afin d'évaluer la durabilité de cette pêche. En 2016, le dernier rapport de l'AMIK au MPO concernait le secteur nommé N05.1.3.2. Ce dernier concluait à la faible présence de myes dans ce secteur, mais proposait une sortie préliminaire d'une journée afin de prospecter les baies au nord de ce secteur, soit le secteur N05.2.1, avec comme première étape, une inspection visuelle de ces baies.

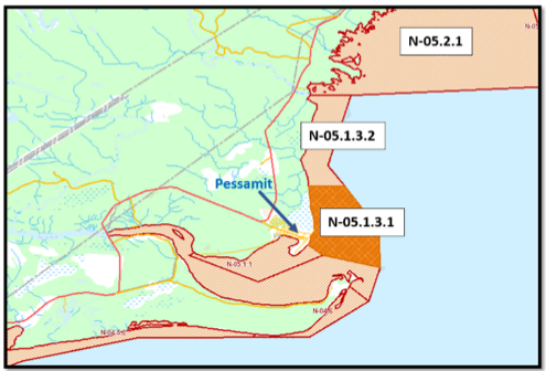

Carte présentant la communauté de Pessamit et les secteurs coquilliers

L'inspection visuelle du site N05.2.1 a eu lieu le 02 septembre 2016 : depuis le complexe de Papinachois jusqu'à la rivière Barthélémy. Pour cela, l'AMIK a travaillé en partenariat avec un consultant extérieur.

Retour de l'échantillonnage de terrain

Les résultats de cette journée de prospection démontrent la présence de myes, malheureusement, la très grande majorité de ces myes étaient de tailles sous légales (inférieures à 52 mm). La présence de myes dans ce secteur est aussi associée à une grande variabilité de leurs densités, allant de densité « moyenne » à « très faible » en se dirigeant d'Ouest en Est.

En conclusion, il n'est pas recommandé de faire une évaluation de biomasse plus poussée de ce secteur dans le futur. Le secteur N05.2.1 n'est pas un secteur recommandé pour la récolte de myes, en raison de leur présence en faible densité, qui ne peut pas pallier à la faible densité de myes communes du secteur N05.1.3.2.

Mesure de mye

Financement : MPO, AMIK

Contributions en services : IML, Conseil de bande de Pessamit

Chargée de projet : Caroline Marcotte

5.1.2 Évaluation de biomasse en pétoncle à l'archipel de Mingan

Un projet d'évaluation de biomasse de pétoncles a été réalisé dans l'archipel de Mingan avec Pêcheries Shipek à l'automne 2016, à une période où la plupart des bateaux de pêche sont déjà à terre, soient les 18 et 28 octobre. Ce projet a vu le jour suite à une demande de la communauté d'Ekuanitshit de se faire accompagner dans son secteur de pêche, lors de journées de pêche exploratoire, afin de tester de nouveaux sites potentiels dans les zones 16E et 16F. À la suite d'une concertation avec le MPO pour établir un protocole et définir les secteurs à échantillonner, le travail de terrain a pu commencer. Deux journées de terrain ont été nécessaires à l'évaluation de la biomasse.

Pétoncles

À bord du bateau "Grand Manitou I", deux personnes de l'AMIK ont embarqué avec André Longue Épée, soit, Soazig Le Breton, coordonnatrice aux projets environnementaux, et Amanda Quiros, stagiaire chargée de projet à l'AMIK, afin d'effectuer la collecte de données. Annie Gallant s'est également jointe à l'équipe une journée pour prendre des images de la pêche aux pétoncles pour son projet de traçabilité.

Annie Gallant de l'AMIK

La capture en poids des pétoncles de taille commerciale a été estimée, pour chaque coup de drague. Les fréquences de tailles ont été étudiées et les autres espèces commerciales présentes dans les coups de drague ont été dénombrées. Les données compilées ont été remises au MPO pour des analyses complémentaires qui permettront de mieux connaître la biomasse en pétoncles disponible dans les deux zones étudiées et d'orienter l'effort de pêche de la communauté, éventuellement vers de nouveaux sites avec des concentrations en pétoncles intéressantes.

Financement : AMIK, MPO

Contributions en services : Pêcheries Shipek

Chargée de projet : Soazig Le Breton

Stagiaire de l'OFQJ : Amanda Quiros

Échéancier : Mai 2016 à mars 2017

5.1.3 Évaluation de biomasse en oursin vert à l'embouchure du fjord du Saguenay

L'oursin vert est pêché commercialement depuis 1991 dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. L'oursin est pêché uniquement pour ses gonades (appareil reproducteur), dont la consommation est appréciée particulièrement sur le marché asiatique.

Cette pêche s'effectue au sein de 14 zones, certaines étant peu ou pas exploitées. Dans l'estuaire du Saint-Laurent, c'est dans les zones 8 et 9 que la pêche se concentre : depuis 2004, 44 à 91% des débarquements totaux au Québec proviennent de la sous-zone 9-1. Cette sous-zone englobe la batture aux Alouettes, la baie Ste-Catherine et la batture de Pointe aux vaches. Au Québec, c'est principalement en plongée que s'effectue cette pêche, mais la pêche en casier (casiers à buccin) est aussi autorisée.

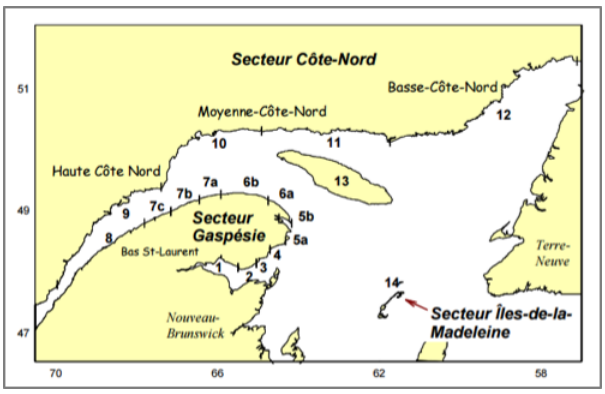

Carte des zones de pêche à l'oursin vert © MPO

À la demande des communautés de Pessamit et d'Essipit, l'AMIK, en collaboration avec l'Institut Maurice Lamontagne (IML), a effectué une évaluation de la biomasse en oursin vert (*Strongylocentrotus droebachiensis*) à l'embouchure du fjord du Saguenay. L'IML a collaboré pour le protocole et l'analyse des données. Il s'agissait d'utiliser le même protocole établi par l'IML pour les évaluations faites aux trois ans et d'évaluer la ressource exactement aux mêmes endroits définis précédemment par l'IML. Les objectifs étaient de :

1- Améliorer les connaissances sur l'oursin vert dans ce secteur
2- Documenter l'état de la ressource en 2016 à l'embouchure du fjord (sous zone 9-1)
3- Analyser si possible les variations relatives entre l'état de la ressource en 2016 et les précédentes données.

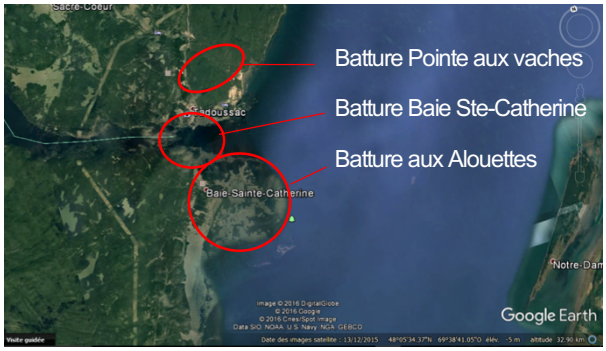

Zones d'échantillonnage

Les principaux points qui sembleraient pouvoir être tirés des tendances notées par l'IML est que, tant pour le site de Pointe aux vaches que pour celui de la batture aux Alouettes, après une diminution en 2008 et 2010, la densité (nombre) et la biomasse d'oursin vert semble avoir augmenté en 2016. Malgré cela, la moyenne d'oursins de taille légale (c'est-à-dire inférieure à 50 mm) semble avoir diminuée. Cela démontrerait qu'il y a plus d'oursins mais qu'ils sont plus petits

En conclusion, l'évaluation ne relève rien de préoccupant concernant la biomasse d'oursin vert dans le secteur de la sous-zone 9-1. Mais il serait souhaitable de refaire cette évaluation en 2018 afin de pourvoir informer les acteurs du milieu des dernières données et de permettre de faire une analyse qui s'avèrera probablement intéressante statistiquement car elle tiendra compte des données sur 10 ans. D'autres travaux complémentaires à l'évaluation pourraient être ajoutés, comme le recensement de bancs de laminaires.

Financement : AMIK, MPO, NIKAN

Contributions en services : Parc Canada, IML

Chargée de projet : Claire Pédrot

Stagiaire de l'OFQJ : Amanda Quiros

Échéancier : Mai 2016 à mars 2017

5.1.4 Suivi des zosteraies et de la biodiversité des poissons à l'embouchure de la rivière Romaine et dans la baie des Sept Îles

Le suivi effectué chaque année par l'AMIK cible deux zosteraies situées près de communautés innues de la Côte-Nord. Le premier site se trouve près de la communauté d'Ekuanitshit, entre l'île Petite Romaine et la côte, à l'est de l'embouchure de la rivière Romaine. Le deuxième site est dans la baie des Sept Îles. Il se situe à l'ouest de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam, à l'embouchure du ruisseau Clet.

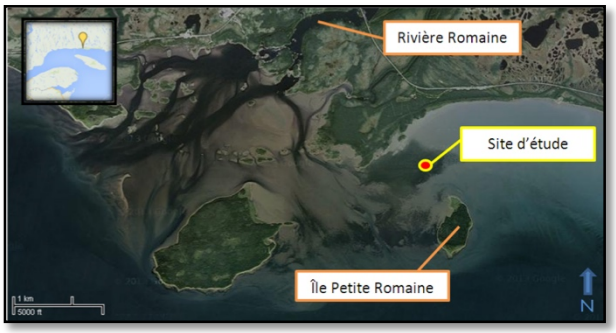

L'herbier de la rivière Romaine est étudié depuis 2009 par l'AMIK. Le site a été choisi dans le but d'obtenir des données sur la zosteraie et la communauté associée de poissons, avant et après la mise en eau des barrages sur la rivière. Quant à l'herbier de la baie des Sept Îles, son suivi est intéressant du fait de sa proximité avec de nombreuses industries et des pressions anthropiques exercées par la ville. C'est d'ailleurs par le ruisseau Clet que serait rejetée une grande part des eaux usées traitées par l'éventuelle Mine Arnaud, d'où l'intérêt additionnel de caractériser l'écosystème avant le début de ce projet minier, s'il y a lieu, et d'en suivre l'évolution par la suite. Le site est étudié depuis 2004 par le MPO et depuis 2008 par l'AMIK.

Les inventaires ont été réalisés au cours de trois périodes d'échantillonnages, de juin à septembre durant l'année 2016, selon un protocole précis établi par l'IML. Les données ont été analysées et les résultats permettent d'indiquer quelques tendances.

En ce qui concerne l'abondance et la diversité de la faune ichthyenne dans la zostère, on constate une biodiversité plus importante dans la baie des sept îles avec 20 espèces différentes prélevées de poissons contre 16 à l'embouchure de la rivière Romaine. On observe également la présence de 2 espèces en péril selon le COSEPAC : la morue franche et l'anguille d'Amérique. Pour la baie des Sept Îles, 3 morues sp. et 1 morue franche ont été prélevées contre 32 morues sp. et 14 morues franches à l'embouchure de la rivière Romaine. Une anguille d'Amérique été prélevée à l'embouchure de la rivière Romaine contre 5 anguilles dans la baie des Sept Îles. La présence de ces deux espèces en péril sur les deux sites confirme l'importance de préserver la zostère.

En ce qui concerne le suivi de la zostère, on observe que le nombre de prélèvements de plants de zostère est plus important pour l'embouchure de rivière Romaine, 682 contre 291 pour la baie des Sept Îles. Par contre, la moyenne de la longueur maximale des plants est plus élevée dans la baie des Sept Îles pour les trois périodes d'échantillonnages réalisées. Pour résumer, la zostère de la rivière Romaine est plus courte en longueur mais plus dense, alors que celle de Sept-Îles est moins dense mais avec des brins plus longs. Les données obtenues pour la moyenne des feuilles par plants et la proportion de feuilles fructifères versus végétatives sont sensiblement les mêmes et ne permettent pas de donner plus d'indications.

L'année prochaine, l'AMIK prévoit de faire une analyse comparée des données de zostère collectées depuis 10 ans, ce qui mettra davantage en valeur la pertinence de ce suivi au long terme.

Financement : AMIK, MPO

Contributions en services : Groupe Eau Nord, Merinov, Créneau RSTM

Chargées de projet : Caroline Marcotte et Claire Pédrot

Stagiaire de l'OFQJ : Amanda Quiros

Échéancier : Mai à décembre 2016

5.1.5 Suivi des températures des rivières à saumon

L'AMIK est fière de la mise en place, pour la quatrième année consécutive, d'un projet portant sur la conservation du saumon atlantique avec les communautés innues. Nous soutenons chaque année davantage l'implication de nos partenaires autochtones dans la protection du saumon atlantique.

En 2016, nos collaborateurs ont voulu renforcer les connaissances sur leurs rivières à saumon. Un projet de suivi de la température des rivières à saumon a ainsi été élaboré. La température influence effectivement l'incubation, l'éclosion des œufs et la croissance des juvéniles. La température idéale pour le saumon se situe entre 16 et 20°C. L'objectif global du projet visait à renforcer les capacités des communautés membres de l'AMIK dans la gestion du saumon à travers l'amélioration des connaissances sur l'écosystème du saumon atlantique dans les rivières innues.

En collaboration avec les membres des communautés, l'équipe de l'AMIK a installé 50 capteurs (ou thermographes) sur 13 rivières réparties dans 7 communautés innues. Ce travail a débuté au mois de juin et s'est achevé début juillet 2016. Dans chaque localité, notre organisation a reçu le soutien précieux de collaborateurs innus qui nous ont permis d'accéder à des sites privilégiés sur les rivières pour effectuer ce suivi. Les capteurs ont été retirés fin septembre. Les données ont ensuite été analysées par le Centre Interuniversitaire de recherche sur le saumon atlantique (CIRSA).

À la lumière des résultats obtenus et analysés pour ce premier suivi de la température de l'eau de 13 rivières, nous constatons que 9 cours d'eau ont rencontré des conditions thermiques qui pourraient impacter la santé du saumon Atlantique. Notre étude fait ressortir 3 groupes de rivières par rapport aux seuils thermiques pouvant impacter la santé du saumon Atlantique.

Le 1er groupe concerne la seule rivière des Escoumins, dont le seuil critique des 25°C, a été dépassé pendant 3 jours consécutifs pendant l'étude. La survie immédiate du saumon Atlantique a donc pu être mise en péril si des refuges thermiques n'étaient pas accessibles à ce moment.

Le 2ème groupe de rivières met en avant les cours d'eau dont le seuil de tolérance, compris entre 20°C et 25°C, a été franchi. Il s'agit des rivières Moisie, Mingan, Manitou, Natashquan, Olomane, Washicoutai, St-Augustin et St-Augustin Nord-Ouest.

Enfin, le dernier groupe comprend les rivières dont la température moyenne quotidienne est toujours restée en deçà des 20°C. Il comprend les rivières Betsiamites, Musquaro, Coacoachou et Étamamiou. Les rivières en Basse-Côte-Nord semblent mieux résister aux hausses de températures. Pour Betsiamites, on peut suggérer que le barrage et sa gestion des débits d'eau joue un rôle dans la hausse limitée des températures.

La poursuite du projet en 2017-18 permettra de déterminer si les températures élevées observées en 2016 étaient exceptionnelles pour l'année ou, si au contraire, il s'agit d'une situation qui se répète annuellement. Si c'était le cas, il faudrait alors considérer les hausses de la température estivales comme représentatives d'un enjeu affectant le rétablissement des populations de saumon Atlantique sur ces rivières.

Alexis Lalo à Unamen Shipu

Financement : AMIK, MPO, SAA

Contributions en services : CIRSA, communautés membres de l'AMIK

Chargée de projet : Mathieu Marsa

Échéancier : Mai 2016 à mars 2017

5.1.6 Atlas des sites et usages autochtones du St-Laurent

Le projet d'Atlas des sites et usages autochtones du Saint-Laurent a pour objectif de créer une base de données regroupant des sites marins d'importance culturelle, socioéconomique et environnementale pour les communautés innues. Cet atlas sera la propriété intellectuelle des communautés innues, mais pourrait aussi leur servir en cas d'intervention localisée suite à un déversement pétrolier par exemple (cf. l'IPIL).

Le conseil d'administration de l'AMIK a unanimement décidé de collecter les données des pêches commerciales, alimentaires, sociales et rituelles (ASR) de l'année 2016 de ses sept communautés membres.

Pour la réalisation de cet atlas, deux chargés de projet en environnement de l'AMIK ont suivi une formation de quatre jours et demi en géomatique pour être en mesure d'être autonomes dans la création des cartes.

Les sites marins identifiés par les communautés ont été positionnés dans les quadrilatères des journaux de bord du Québec, issus de la division de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) et utilisés par les sept communautés membres de l'AMIK.

L'AMIK a ainsi développé un atlas qui comprend un ensemble de cartes présentant la distribution des pêches commerciales et ASR individuelles de chaque communauté innue. Enfin, une carte globale intègre l'ensemble des données de pêche des 7 communautés membres de l'AMIK.

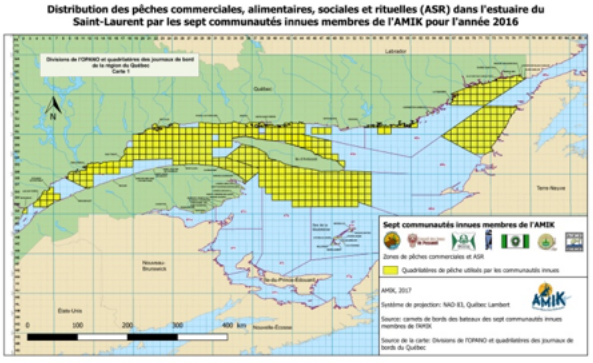

Carte globale réalisée par l'AMIK dans le cadre du projet d'Atlas

Financement : MPO

Contributions en services : AMIK

Chargée de projet : Mathieu Marsa

Échéancier : Mai 2016 à mars 2017

5.2 Projets de sensibilisation et d'éducation

5.2.1 Préservation des habitats fauniques et floristiques du territoire traditionnel innu

L'AMIK a poursuivi cette année sa campagne de sensibilisation à la préservation des habitats naturels du territoire traditionnel innu en effectuant des nettoyages de plages avec les jeunes de l'école Teueikan d'Ekuanitshit en juin 2016.

Financement : AMIK, MPO

Contributions en services : Ecole Teueikan

Chargée de projet : Soazig Le Breton

Échéancier : Avril à septembre 2016

5.2.2 Camp d'été Purmer

L'AMIK a développé un projet de camp d'été écologique en partenariat avec la ferme maricole PURMER. Le camp s'est tenu sur l'île Grosse Boule dans l'archipel des sept îles du 8 au 12 août 2016.

Localisation de l'île Grosse Boule pour les camps Purmer

L'objectif était d'offrir un séjour faisant découvrir aux jeunes innus l'environnement marin, la faune, la flore et certains concepts de la vie en forêt sur l'île tout en les sensibilisant à protéger ces milieux.

Pour cette première édition, le camp a permis à 9 jeunes des communautés de Pessamit et d'Uashat mak Mani-Utenam de vivre un séjour écologique et rustique dans des yourtes. À travers une démarche récréative et pédagogique, les activités du projet ont reconnecté les jeunes avec l'environnement marin et ont permis de leur enseigner des connaissances scientifiques et traditionnelles sur ce milieu grâce aux animateurs et intervenants du camp.

Des notions d'interprétation sur la faune et la flore ont été enseignées aux jeunes, notamment un atelier sur les fruits pouvant être consommés lors des expéditions en forêt. Ils ont pu visiter également le récif Saint-Olaf. L'Institut Tshakapesh a tenu un atelier fort intéressant sur les plantes médicinales utilisées par les Innus.

Cours sur les plantes médicinales offert par l'Institut Tshakapesh

L'ensemble des activités proposées se sont révélées très enrichissantes et très appréciées par les jeunes qui ont souhaité que l'expérience soit renouvelée l'année prochaine.

Financement : AMIK

Contributions en services : Ferme maricole Purmer, Institut Tshakapesh

Chargée de projet : Constance Vollant

Échéancier : Mai à aout 2016

5.2.3 Camps de la mer Shipek mak Shipu

Après une première édition en 2014, l'AMIK a renouvelé cet été ses activités de camps de la mer *Shipek mak Shipu* pour 30 jeunes des quatre communautés innues de la Basse-Côte-Nord (Ekuanitshit, Nutashkuan, Unamen Shipu et Pakua Shipi). Constance Vollant et Renée Claude Fontaine ont eu le privilège d'encadrer les camps. Les camps *Shipek mak Shipu* ont permis de sensibiliser des jeunes de 10 à 12 ans sur les espèces marines en péril ou en danger d'extinction, sur les impacts de la pollution des rivières et sur les métiers de la mer et de l'environnement.

Ces journées ont aussi été l'occasion de favoriser la transmission de connaissances traditionnelles entre des aînés des communautés et les jeunes : ils ont ainsi appris une technique traditionnelle de pêche à l'oursin, participé à la fabrication de bannique, au fumage du saumon ainsi qu'au plumage de l'outarde. Les aînés leur ont partagé la manière d'être en relation avec le territoire et les animaux.

Les jeunes de Ekuanitshit et Nutashkuan ont eu la chance d'aller dans la réserve du parc de l'archipel de Mingan, certains pour la première fois. Les jeunes de Nutashkuan sont allés visiter l'entreprise « De baie de Sève » et ont ainsi fait une sortie en bord de mer pour connaitre l'utilisation des algues et des herbes salées du littoral. Une nuit en campement traditionnel sur le territoire a permis aux jeunes de pouvoir prolonger la journée d'animation, avec un feu de camp, des légendes, et ce, pour le plus grand plaisir de tous.

Départ avec les jeunes pour l'archipel de Mingan

À travers ces quatre semaines de camps pour les jeunes, l'AMIK est fière de poursuivre sa mission d'éducation et de sensibilisation dans ses communautés membres.

Nettoyage de plage avec les jeunes de Nutashkuan

Financement : AMIK

Contributions en services : Conseils de bande d'Ekuanitshit, Nutashkuan, Unamen Shipu, Pakua Shipu

Chargée de projet : Constance Vollant

Échéancier : Mai à septembre 2016

5.2.4 Aménagement du sentier du littoral de Uashat

Le projet d'aménagement et de mise en valeur du sentier du littoral de Uashat, est le fruit d'un travail en partenariat avec ITUM, le musée Shaputuan, l'Institut Tshakapesh et le Musée régional de la Côte Nord. Au cours de l'année 2016, les partenaires ont déterminé les thématiques de quatre panneaux d'interprétation historique et naturelle de la baie des Sept îles.

L'un porte sur l'histoire de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam, un autre sur l'occupation innue autour de la baie des Sept Îles, un autre sur la biodiversité exceptionnelle de la baie et un dernier sur la zostère, petite plante aquatique présente sur le bord du littoral.

Afin de favoriser une lecture facilitée des textes pour les promeneurs innus, mais aussi pour les touristes et les habitants anglophones, les textes ont été traduits en innu et en anglais, en plus du français. La relecture du contenu, la traduction, ainsi que le travail graphique, ayant pris plus de temps que prévu initialement, la pose des panneaux d'interprétation sera finalement réalisée en 2017-18. La pose de bancs et de poubelles viendra aussi bonifier l'aménagement prévu par l'AMIK.

Le panneau d'interprétation sur la biodiversité de la baie

Le panneau d'interprétation sur l'histoire des Innus d'ITUM

Financement : MRC des Sept-Rivières, SADC, Conseil de bande d'ITUM

Contributions en services : Musée Shaputuan, Institut Tshakapesh, Musée régional de la Côte-Nord, Conseil de bande d'ITUM

Chargée de projet : Soazig Le Breton

Échéancier : Avril 2016 à mars 2017

5.3 Implication et partenariats

5.3.1 Colloque du CIRSA 2016

L'AMIK, consciente des enjeux relatifs au saumon atlantique, à travers ses projets dans les communautés innues, a assisté au colloque sur le saumon organisé par le CIRSA. Plus de 60 chercheurs, représentants du gouvernement provincial et d'organismes environnementaux et communautaires, se sont ainsi réunis pour suivre et présenter l'état des recherches scientifiques effectuées sur le saumon atlantique en Amérique du Nord, les 5 et 6 mai 2016 à Québec.

Les conférences se concentraient sur la biologie, le suivi de la population, l'habitat et l'écosystème du saumon atlantique. De nombreux chercheurs ont présenté leurs projets et résultats en cours. L'AMIK a retenu, en particulier, deux projets qu'elle voulait vous présenter.

Tout d'abord, notre attention a été retenue par l'étude de Normand Bergeron portant sur les habitats fonctionnels successifs du saumon atlantique en rivière. Ce travail a été mené sur des saumons adultes et des alevins. Les caractéristiques des habitats du saumon varient grandement en rivière. Pour compléter son cycle de vie, la connectivité entre ces habitats est essentielle pour le saumon, pour se déplacer entre ceux-ci. Pour tester la connectivité entre deux habitats, Normand Bergeron a établi plusieurs critères : leurs distances bien sûr et le coefficient de résistance qui prend en compte le coût énergétique pour le saumon, les risques de prédation et les obstacles à franchir.

Sinon, nous avons porté une attention particulière à la présentation de Julien April, du Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs, qui exposait le nouveau plan de gestion du saumon au Québec. Ce plan de gestion s'inscrit dans une volonté de favoriser la pêche durable et de qualité dans une perspective de conservation. Le Ministère souhaite mettre à jour l'indice de qualité de l'habitat et agrandir son réseau de suivi de température de l'eau des rivières.

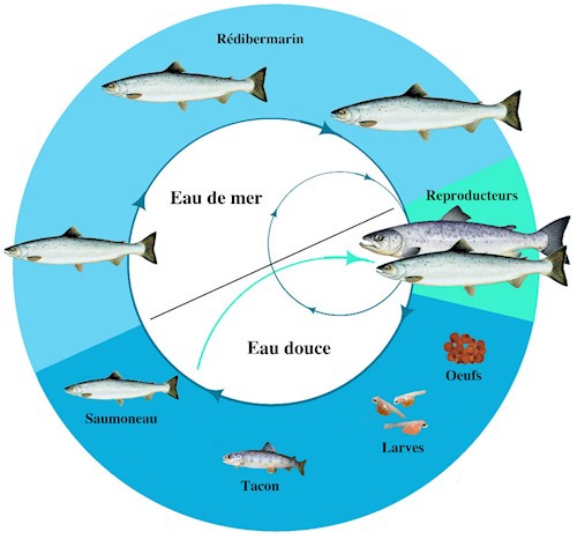

Cycle de vie du saumon www.saumonquebec.com

5.3.2 Table environnement Côte-Nord

Le 31 aout 2016, la coordonnatrice aux projets environnementaux a assisté à la Table Environnement Côte Nord encadrée par le conseil régional de l'environnement de la Côte Nord (CRECN), sur laquelle siègent les organismes environnementaux régionaux. Cette rencontre a donné l'occasion aux organismes de partager leurs projets en cours et de discuter des enjeux environnementaux actuels. Cette journée a aussi permis de souligner les 20 ans du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe.

5.3.3 Institut de développement durable des Premières Nations

Les 24-26 octobre 2016, l'AMIK a participé aux réunions de l'Institut de développement durable des Premières Nations (IDDPNQL) concernant l'examen des processus de révision de plusieurs lois touchant l'environnement soit : La loi sur les pêches, la loi sur la protection de la navigation, la loi sur l'énergie et la loi d'évaluation environnementale. Ces réunions permettent aux Premières Nations du Québec de se concerter et se préparer aux nombreuses demandes de consultation dont ils font l'objet de la part des ministères gouvernementaux.

5.3.4 Initiative maritime

Le 1er décembre 2016, l'AMIK a organisé conjointement avec les Affaires Autochtones du Nord Canada une journée d'information sur l'Initiative maritime auprès des communautés innues représentées par leurs coordonnateurs des pêches et des agents de développement économique. Il s'agissait de donner de l'information sur cette nouvelle initiative, mais aussi, à travers des ateliers, de connaitre les attentes, les besoins, les enjeux et les idées des communautés en ce qui concerne le développement dans le secteur maritime, incluant les besoins en formation.

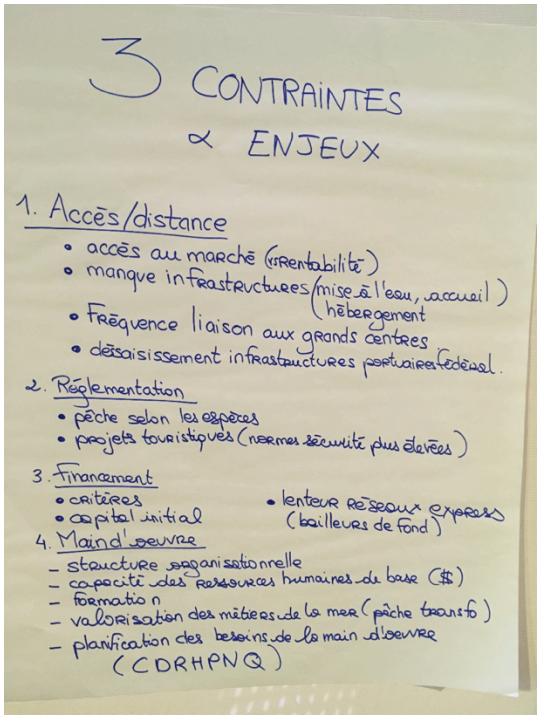

Affiche représentant les contraintes et enjeux principaux, liés au développement économique du secteur maritime, identifiés par les participants lors des ateliers

5.4 Consultations et dossiers d'importance

Dans le cadre de son mandat, l'AMIK est appelée à représenter ses membres dans divers dossiers liés à l'environnement.

5.4.1 Initiative de planification d'intervention localisée

L'initiative de planification d'intervention localisée (IPIL) de Transports Canada vise à déterminer les manières de renforcer le système de sécurité maritime du Canada, en protégeant davantage le milieu marin et les collectivités maritimes du Canada des effets néfastes des déversements d'hydrocarbures par des navires. L'AMIK a été conviée aux réunions organisées sur le sujet à la fin du mois de mai 2016.

L'IPIL vise à mettre à l'essai une approche de planification collaborative axée sur les risques pour la préparation et l'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures par des navires. Le projet passe par l'élaboration de deux éléments principaux : une *méthodologie d'évaluation des risques par secteur*, afin de déterminer les niveaux de risque ; et un *plan d'intervention localisé adapté à chaque secteur* visé par le projet pilote.

L'actuel projet pilote a pour objectif de déterminer les améliorations possibles pour renforcer le régime de préparation et d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures, et de permettre à ce régime de s'adapter à des demandes et à des pratiques en constante évolution. Un cadre de gestion des risques orientera la conception de plans d'intervention localisés qui offriront une marge de manœuvre pour tenir compte des différences et des niveaux de risque régionaux.

Un pétrolier sur le fleuve St-Laurent © Le Devoir

5.4.2 Conservation des coraux et éponges

Dans le cadre de l'initiative du gouvernement fédéral d'agrandir le réseau d'aires marines protégées au Canada, Pêches et océans Canada a lancé en 2015 une initiative de conservation des coraux et des éponges de l'est du Canada. Les coraux et les éponges d'eau froide servent de pouponnières, de refuges et de lieux de frai et de reproduction à de nombreuses espèces aquatiques. Mais ils sont particulièrement vulnérables aux dommages physiques, à l'étouffement des sédiments, à la toxicité et aux effets potentiels des changements climatiques.

Le 1er décembre 2016, lors de la journée de présentation de l'initiative maritime du MPO au musée Shaputuan à Sept-Îles, Susanne Mark du MPO a également fait une présentation sur cette stratégie de conservation des coraux et des éponges, aux coordonnateurs des pêches, pêcheurs, représentants des communautés et organismes présents.

Susanne Mark, le 1er dec. 2017, au musée Shaputuan

Entre fin janvier et fin mars 2017, l'AMIK a travaillé en collaboration avec le MPO à faciliter la réalisation des consultations avec les communautés innues de la Côte-Nord pour la mise en place de mesures de conservation. Cette consultation a impliqué les pêcheurs de toutes les provinces maritimes et Terre-Neuve.

Le but était de valider l'exactitude de l'information détenue sur les activités de pêche dans les zones examinées, mais aussi de connaitre les préoccupations des pêcheurs par rapport aux impacts potentiels de la mise en place de mesures de conservation des coraux et éponges, notamment l'exclusion d'engins de pêche touchant le fond marin dans certaines zones. L'information recueillie aidera le Ministère à sélectionner les zones de coraux et d'éponges à conserver, tout en minimisant l'impact économique sur les activités de pêche.

Les séances de consultation se déroulaient ainsi :

-Présentation des zones considérées pour la conservation et portraits de pêche de ces secteurs,
-Utilisation de cartes en papier de grand format pour y écrire les commentaires et identifier les enjeux,
-Revue systématique de chaque zone, en accordant plus de temps à celles dans lesquelles des activités de pêche avaient lieu,
-Prise en note de tous les commentaires,
-Possibilité de soumettre des commentaires par écrit.

Les dates à retenir pour la suite de ces consultations :

-Automne 2016-Hiver 2017 : Consultation des groupes autochtones et des associations de pêcheurs et envoi des comptes rendus des rencontres
-Automne 2017 : Diffusion des propositions de mesures de conservation élaborées après analyse des commentaires reçus en consultation et réception des commentaires sur les mesures proposées
-Décembre 2017 : Annonce des mesures de conservation qui seront mises en place au début de la saison de pêche 2018

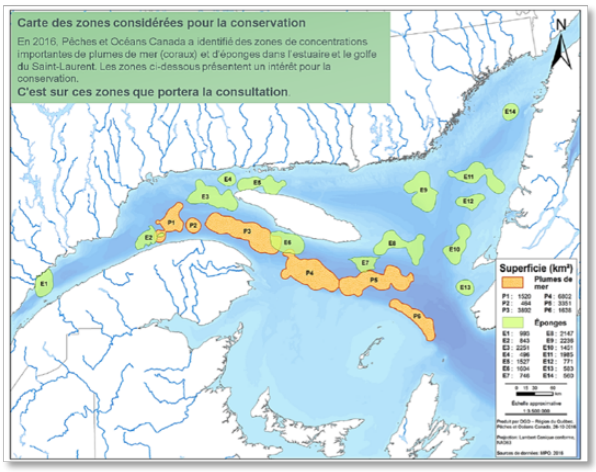

Zones considérées pour la conservation © MPO

6. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le département Recherche et développement de l'AMIK a pour but de soutenir les communautés membres vers l'innovation dans le domaine des pêches et de l'aquaculture.

6.1 Suivi des projets en cours

6.1.1 La traçabilité avec Ecotrust Canada

Du 13 au 15 juin 2016, l'AMIK a eu la chance de recevoir deux des membres d'Ecotrust Canada, chargés de la promotion de la traçabilité avec l'organisation This Fish. Annie Gallant leur a fait rencontrer les industriels dans le but de leur démontrer les avantages de l'utilisation de l'outil de traçabilité proposé par la firme. Quant au projet initial financé par Développement économique Canada, il sera prolongé jusqu'en octobre 2017. La traçabilité du homard de la Baie de Sept-Îles a été réalisée à l'été 2017.

Financement : DEC, AMIK, MPO

Contributions en services : Ecotrust Canada, Optik 360

Chargée de projet : Annie Gallant

Échéancier : Avril 2016 à mars 2017

6.1.2 Lancement réussi ! Keshken déferle partout au Québec !

Le 28 mars 2017, l'AMIK a réalisé son lancement officiel de la marque Keshken. Cet évènement a eu lieu au Edgar Café Bar, à Sept-Îles.

Les convives ont eu l'occasion de déguster les savoureux pétoncles Nord-côtiers

Keshken est une marque de commerce appartenant à l'AMIK. Grâce à un partenariat avec Ecotrust Canada, Keshken bénéficie du système de traçabilité ThisFish pour retracer l'origine de votre produit et vous permettre de connaître sa petite histoire, assurant ainsi une totale transparence avec le consommateur.

Le mot « Keshken » signifie « la première vague » en innu. Les premiers produits Keshken sont disponibles à la Poissonnerie Fortier & Frères de Sept-Îles depuis l'automne 2016. Il s'agit des pétoncles pêchés par Pêcheries Shipek, de la communauté d'Ekuanitshit (Mingan). Au printemps 2017, le homard de Pêcheries Uapan, pêché autour des îles de Sept-Îles, sera également vendu avec l'étiquette Keshken - homard.

Keshken garantit l'authenticité autochtone, le soutien à la communauté, la qualité et la traçabilité. Le projet de traçabilité, financé par Développement Économique Canada, permettra d'ici l'automne 2017, de faire la traçabilité de 5 espèces pêchées par les communautés soit le buccin, le crabe des neiges, le homard, l'oursin vert et le pétoncle d'Islande.

Ce lancement officiel a fait l'objet d'une très bonne réception dans les médias.

Financement : DEC, AMIK, MAPAQ

Contributions en services : Ecotrust Canada, Optik 360, Mission Marketing

Chargée de projet : Annie Gallant

Échéancier : Avril 2016 à mars 2017

6.1.3 Mécanisation de la transformation du pétoncle

Après la faisabilité technique qui s'est terminé en août 2016, le projet de mécanisation s'est poursuivi à l'hiver 2017. Le projet s'est concrétisé par la réalisation d'un plan d'affaires et nous avons eu l'aide financière d'Affaires Autochtones et du Nord Canada (AADNC) pour la première étape de la fabrication du prototype.

Dans les faits, nous avons déposé une demande d'aide financière à AADNC en décembre 2016 qui a été acceptée pour un montant de 124 000 dollars. Le projet s'est donc poursuivi de janvier à mars 2017.

Le projet consistait à fabriquer 4 des 8 modules prévus pour l'équipement soit le convoyeur d'alimentation, le module de prise, le module de coupe et le module de nettoyage. Au moment d'écrire ce rapport, un nouvel acteur et fabricant (Formothane Inc.) s'est montré intéressé par le projet.

Pêche au pétoncle sur la Côte Nord

Financement : AADNC

Contributions en services : AMIK, Pêcheries Shipek, Oceatec

Chargée de projet : Annie Gallant

Échéancier : Avril 2016 à mars 2017

6.1.4 Pasteurisation à froid

Nous avons continué les essais avec la machine de pasteurisation à froid (HPP) au Centre de développement bioalimentaire du Québec (CDBQ). Nous avons testé toutes les espèces pêchées par les communautés membres de l'AMIK. Le premier rapport concernant les HPP nous a été remis le 27 octobre 2016. Un deuxième rapport sera délivré en avril 2017 pour des activités réalisées en mars 2017 avec l'oursin vert de Mingan. Nous avons obtenu une durée de vie de tablette avec cette espèce, jusqu'alors non atteinte, soit de 7 jours au frais (0 à 4°C). Les tests ont été concluants dans les deux rapports.

Financement : CNRC

Contributions en services : CDBQ, Poissonnerie Fortier, AMIK, Pêcheries Shipek, MPO

Chargée de projet : Annie Gallant

Échéancier : Avril 2016 à mars 2017

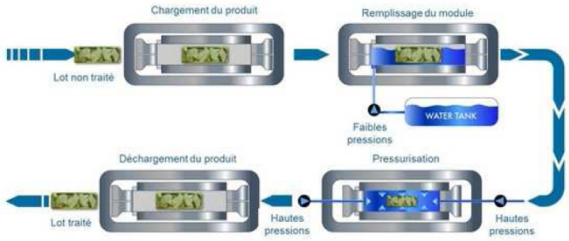

Procédé d'application de hautes pressions © N.C. hyperbaric

6.2 Représentations et évènements

Annie Gallant s'est rendue en 2016-17 dans des colloques et congrès d'importance pour le secteur de l'innovation concernant les produits de la pêche ou les techniques de pêche.

6.2.1 Savoir Affaires – Tremplin vers le Nord

Annie Gallant a participé au *Savoir Affaires Tremplin vers le Nord*, qui avait lieu au Cégep de Sept-Îles du 7 au 11 novembre 2016, une initiative de l'Université du Québec en collaboration avec Développement économique Sept-Îles, la ville de Sept-Îles, la Corporation de développement économique de la région de Port-Cartier et l'Université du Québec à Chicoutimi.

L'évènement consistait en une compétition, durant laquelle une quarantaine d'étudiants des cycles supérieurs des dix établissements du réseau de l'Université du Québec, ont collaboré avec une centaine de gens d'affaires, d'intervenants du développement économique et de représentants gouvernementaux de de la Côte-Nord pour élaborer des projets d'affaires originaux et novateurs.

Plus précisément, Annie Gallant y a agi à titre de personne ressource dans le cadre du module « Bioalimentaire - Matières résiduelles et rejets industriels » (9-10 novembre). Cette activité a permis du réseautage avec les différents acteurs du développement économique de la ville de Sept-Iles et surtout de faire connaître l'AMIK. Pour les étudiants, nous étions une ressource précieuse pour les informer des différentes productions dans l'industrie de la pêche effectuée à Sept-Iles et dans la région. Ces résidus hautement valorisables (coproduits) pourraient éventuellement leur servir de matière première dans leur projet d'entreprise et garantir ainsi une économie circulaire.

6.2.2 BioMar-Innovation : atelier sur les meilleures pratiques en emballage et en conservation

Le 16 janvier 2017 avait lieu à Matane l'atelier de BioMar-Innovation sur les meilleurs pratiques en emballage et conservation, organisé par la Technopole maritime du Québec. Cet atelier était conçu pour aider les transformateurs et les producteurs agro-alimentaire, de même que les chefs en restauration.

Annie Gallant a pu y rencontrer plusieurs intervenants dans le domaine agroalimentaire. La suite du projet avec les HPP a ainsi été rendue possible grâce à une rencontre avec Bruno Ponsard de l'ITEGA (Institut de la technologie en emballage alimentaire). Nous avons déposé un projet au Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG), qui a été accepté pour développer un nouvel emballage pour l'oursin vert traité aux HPP.

Les participants à l'atelier BioMar Innovation © TMQ

6.2.3 Forum Bioalimentaire de la Côte-Nord

Les 25 et 26 janvier 2017 avait lieu, à Baie-Comeau, le Forum Bioalimentaire de la Côte-Nord, une activité de la Table bioalimentaire Côte-Nord. La mission de cette dernière est de promouvoir le développement, la mise en valeur et la commercialisation des produits bioalimentaires de la Côte-Nord, le tout dans une perspective de développement durable.

Annie Gallant a fait partie d'un panel de discussion, intitulé « Développement d'une marque : deux exemples inspirants en Côte-Nord ». Elle y a présenté les grandes lignes de la marque de commerce de l'AMIK : KESHKEN. Les entreprises faisant également partie du panel étaient PARALLÈLE 51 de la Coop de la Solidarité des Bioproduits de la Basse-Côte-Nord et SALAWEG de la Gaspésie.

Présentation de Keshken au Forum Bioalimentaire de la Côte-Nord

6.2.4 Forum Stratégie Innovation

Le 9 mars 2017 s'est tenu à Sept-Îles l'édition « Côte-Nord » du Forum Stratégie Innovation. Annie Gallant et Claire Pédrot ont pu assister pour l'AMIK aux conférences et rencontrer les panélistes et les exposants. Elles ont notamment appris davantage sur les meilleures façons d'innover dans une entreprise et renforcer les liens avec des bailleurs de fonds et possibles nouveaux partenaires.

Bilan des trucs et astuces :

- « Dix règles pour mieux commercialiser un produit innovant » (Linda Lord)
- Ayez une vision claire et inspirante
- Apprivoisez le risque
- Ayez un bon environnement d'affaires
- Se familiariser avec les phases de la commercialisation
- Pensez propriété intellectuelle
- Identifiez les clients potentiels crédibles prêts à collaborer
- Proposez VOTRE proposition de valeur
- Identifiez les bons partenaires stratégiques
- Utilisez les médias
- Assurez-vous d'avoir accès à du financement
- Trucs et astuces pour « Innover efficacement » (Hélène Thiboutot)
- Utilisez la palette d'utilisation que vos équipements vous offre (parfois on sous utilise ses équipements)
-Dépoussiérez les placards : regardez des projets non développés, ressortez les archives
-Consultez des consultants spécialisés (même pour deux jours de travail) et n'hésitez pas à travailler avec plusieurs
-Utilisez vos fournisseurs
-Allez voir ailleurs ce qui se fait
-Connaître ses faiblesses
-Soyez proche de votre consommateur

Partenariats et financements

Des présentations du MITACS et du Conseil de la recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ont été fortement intéressantes pour des actions concrètes à mettre en place à court terme pour la recherche et l'innovation au sein de l'AMIK.

Annie Gallant et Veronik Perreault de la SADC au Forum Stratégie Innovation